

Dossier suivi par :
Martine CHERON (Rouen)
Tél : 02 35 52 49 75
Fax : 02 35 52 49 53
Mèl : martine.cheron@insee.fr
Philippe LEMARCHAND (Caen)
Tél : 02 31 15 11 14
Mèl : philippe.lemarchand@insee.fr

Rouen, le mardi 19 avril 2016
N°:2016_339/DR14-SED76/MCh/PP

La localisation géographique des immigrés

[Insee Première n°1591](#)

Au 1^{er} janvier 2012, la France compte 65,2 millions d'habitants dont 5,7 millions d'immigrés. La population immigrée est relativement concentrée sur certaines parties du territoire. Ainsi, huit immigrés sur dix résident dans des grands pôles urbains. Cette concentration dans les villes est toutefois plus faible en Normandie que sur l'ensemble du territoire national : sept immigrés sur dix vivent dans un grand pôle urbain.

La répartition territoriale de la population immigrée est le résultat de plusieurs vagues d'immigration, notamment vers le sud-ouest de la France et les zones urbanisées et industrialisées des années soixante. Elle varie toutefois selon le pays de naissance.

120 000 immigrés en Normandie en 2010

[Insee Analyses Haute-Normandie n°2](#)

[Insee Analyses Basse-Normandie n°3](#)

[Insee Dossier Haute-Normandie n°1](#)

Avec plus de 120 000 immigrés en Normandie en 2010, la région se place au 11^e rang des 13 régions métropolitaines pour la part des immigrés dans la population régionale (3,7 %).

La Normandie accueille ainsi moins d'immigrés, en proportion de sa population, que la plupart des régions françaises. Les flux d'immigration depuis les années 1950 sont relativement faibles mais la région se distingue dans les années 1980 par l'origine des nouveaux arrivants. L'ouest de la région accueille une immigration principalement d'origine Britannique, guidée avant tout par un choix résidentiel. Les immigrés, notamment les seniors, sont attirés par les conditions de vie qu'offre le territoire.

L'est de la région, historiquement industrielle et portuaire, attire une immigration de travailleurs : en provenance d'Europe et d'Afrique pour les seniors (55 ans ou plus) et d'Afrique pour les plus jeunes. Le premier motif d'immigration étant le travail, la population immigrée s'installe dans les pôles urbains et industriels.

Cette étude normande est le résultat d'un partenariat entre la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) de Normandie et l'Insee de Normandie, qui se sont associés en 2014 pour mieux connaître la population immigrée dans la région. Elle s'inscrit dans le cadre de la politique d'action sociale déployée par la CARSAT auprès des salariés fragilisés, en risque d'isolement social comme le sont certains immigrés qui, comme l'ensemble de la population, vieillissent.